



Saint-Pierre, le 5 février 2013

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Sophie ELIZEON
Déléguée interministérielle pour l'égalité
des chances des Français d'outre-mer
27, rue Oudinot

75358 PARIS 07 SP

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

PIECE JOINTE

- Courrier du Directeur des Finances pu-
bliques de Saint-Pierre-et-Miquelon

Madame la Déléguée interministérielle,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre réponse en date du 26 octobre 2012 concernant le dossier de M. Pierre-Yves CASTAING, agent administratif des Finances publiques affecté en Métropole et souhaitant obtenir une mutation pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans ce courrier du 28 octobre 2012, vous confirmez l'appui de la Délégation dans le cadre des démarches de M. CASTAING pour obtenir une affectation dans sa collectivité d'origine, où vit sa famille, dont deux enfants en bas âge, et soulignez l'importance d'attendre l'issue de la période de titularisation avant le dépôt de la demande, comme il est bien entendu de droit.

J'ai l'honneur d'apporter deux éléments d'information importants à ce titre.

Tout d'abord, la titularisation de M. CASTAING est intervenue de façon anticipée dès le 1er novembre 2012 et celui-ci a immédiatement postulé, comme prévu, pour une mutation à Saint-Pierre-et-Miquelon. Pourtant, cette demande a reçu un refus jusqu'à présent de la part du Ministère dans la mesure où, selon eux, il n'y aurait aucun poste à pourvoir à la Direction des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon

Or, et c'est le deuxième élément d'information que je souhaitais porter à votre attention sur ce dossier, M. le Directeur des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon vient de m'adresser une analyse des effectifs de sa Direction, dont je vous prie de trouver copie ci-jointe. Celle-ci confirme qu'il existe 5 postes non pourvus à l'heure actuelle, dont 2 postes de catégorie C correspondant au corps de M. CASTAING.

Le Directeur des Finances publiques n'a reçu aucune réponse à ses sollicitations concernant ce sous-effectif et craint qu'il ne s'agisse d'une suppression subreptice et non officialisée des 5 postes concernés.

Aussi, fort du constat qu'il existe effectivement 2 postes de catégorie C non pourvus à l'heure actuelle au sein de la Direction des Finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir appuyer nos démarches auprès de M. le Ministre de l'Economie et des Finances afin qu'il soit procédé dans les meilleurs délais à l'ouverture des procédures de recrutement pour ces deux postes et qu'une attention toute particulière soit réservée à la candidature de M. CASTAING dans ce cadre.

Veillez agréer, Madame le Délégué interministériel, l'expression de ma haute considération.

Respek à vous,



Annick GIRARDIN